



AVIS PUBLIC 2022-034

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

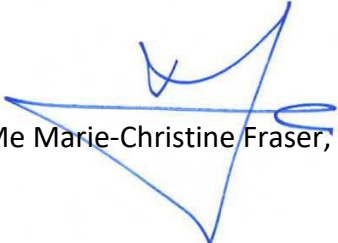
Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **8 août 2022 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2022-002 visant le 224, 10^e Avenue, Val-des-Sources.

Nature et effets : Autoriser une marge arrière de 4.24m au lieu de 8m pour le bâtiment principal tel que demandé à la grille des spécifications de la zone 68-R, issue du règlement de zonage #2006-116.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 5 Août 2022 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 21^e jour de juillet 2022.



Me Marie-Christine Fraser, greffière